

Incinérateur de déchets de La Tienne Bourg-en-Bresse - Viriat

Vous trouverez ci-dessous un long texte argumentatif d'où sont tirées les idées mises en avant dans cette pétition - en fait sa version longue . Il donne des informations techniques sur la question et informe sur la manière dont nos élus se positionnent. Son ton radical ne vous engage pas en tant que signataire de la pétition ci-dessus.

Cet argumentaire est également sur le site de la **PETITION** <https://www.change.org/p/non-a-l-incinerateur-de-bourg-en-bresse-viriat>

AUX FOUS ! L'INCINÉRATEUR REVIENT !...

Abandonné en 2008 suite à la mobilisation populaire portée par le pommologue de Treffort Jean-Pierre Cotton (fondateur de l'association pour la transparence dans le traitement des déchets ATTD) , l'incinérateur à déchets de La Tienne revient 20 ans plus tard , maquillé sous la trompeuse appellation de "**chaufferie**" , et les déchets invisibilisés derrière les initiales "CSR" (Combustibles Solides de Récupération) , on noie le poisson dans les acronymes pour désigner en fait un condensé de ce qui brûle le mieux et de plus calorifique parmi ces déchets (bois reconstitués ou peints , cartons et papiers souillés de peintures ou solvants , mousses d'ameublement (pourtant blindées de retardateurs de flamme (Pfas)(24)) , films plastiques , polystyrènes , vêtements dont textiles synthétiques , polyesters acryliques enduits de déperlants , goretex PVC et autres joyeusetés) ; ainsi , au final , ces CSR sont composés aux trois quarts de plastiques , de telle sorte que cette chaudière à plastiques reviendra à produire de l'eau chaude à partir d'une forme de pétrole , cette énergie fossile dont on nous rabâche à l'envi qu'il faut en sortir pour décarbonner l'atmosphère .

En pire , puisqu'un bout de plastique contient quantité d'additifs selon sa fonction (jusqu'à 16 000 molécules différentes (5)) , et ainsi le PVC contient-il du plomb (et contrairement aux affirmations claironnées par le gestionnaire du site de La Tienne (Organom) , il y a bien des métaux lourds dans les CSR) , et les fameuses Pfas , ou polluants éternels , que rien n'arrête , dont il existe pas moins de 14 000 formes - dont 50 seulement sont testées - , polluants éternels dont le président d'Organom , M. Cristin , affirma mordicus , lors d'une réunion publique en grande pompe à la salle des fêtes de Viriat , qu'il n'en serait jamais brûlé dans leur four (1).

Pas de bol , les CSR , ce n'est que de ça . Et selon toute vraisemblance , le site de La Tienne en émet déjà tout plein dans la nature , comme en témoigne une étude publiée par « Générations futures » en 2024 , répertoriant les quelques 5,4% de sites industriels responsables de plus de 99% de toutes les émissions de PFAS en France , et révélant à La Tienne des rejets massifs d'AOF (autre dérivé fluoré) eux-mêmes révélateurs de la présence massive de Pfas non testées dans ces mêmes rejets (2).

En pire , parce que aussi effarant que cela puisse paraître , alors que tous les enthousiastes au projet (de « chaufferie » !) , abreuvés de la propagande verte & vertueuse que leur déversent , depuis des années dans une incessante et insidieuse surenchère , les mairies de Bourg-en-Bresse et Viriat au travers de leurs multiples organes de communication , sont convaincus qu'il y aura "bien évidemment (comment pourrait-il en être autrement ?) !" des filtres pour rendre les fumées qui leur seront déversées dessus totalement bénignes , aucune technologie n'est aujourd'hui capable d'empêcher les particules ultra-fines issues de la combustion par ces incinérateurs de rejoindre l'air ambiant . Elles sont littéralement disséminées aux quatre vents au dessus de nos têtes , invisibles et inodores , et s'infiltrant partout , par la peau , les voies respiratoires , l'ingestion , se retrouvent dans le sang , le cerveau , les poumons , le placenta , bref dans absolument tous les organes , y causant toutes sortes de pathologies , cancers de la

peau , du sein , du foie , des reins , des poumons , de la prostate etc. , asthme , malformations du fœtus , maladies endocrines , cardiovasculaires , AVC et compagnie .

Comme le clame avec force EELV-Montpellier , « aucun médecin ne peut valider un tel projet » (11) . Et de fait , en Haute-Loire , c'est le conseil de l'Ordre des médecins , à l'unanimité de ses 127 médecins , qui se déclare , dans un long et alarmant courrier adressé aux autorités , opposé au projet d'incinérateur à CSR de Polignac (incinérateur rebaptisé là-bas "chaudière environnementale" (!)) , arguant que cette installation est « la promesse d'une grave pollution atmosphérique pour la population de l'Agglomération » , et alertant « quant aux risques élevés de mortalité et de morbidité en lien avec ce projet » (13) [cette lettre est publiée ici (26) sur la pétition contre l'incinérateur à CSR de Lannemezan que le lecteur pourra également signer] . C'est énorme . La totalité des médecins d'un département qui signe une fronde contre les incinérateurs à CSR , n'hésitant pas à désigner plutôt 11 fois qu'une la "chaudière" par son vrai nom : un incinérateur . On rêve de cela à Bourg , où le mot "incinérateur" est banni de la communication politique , jamais au grand jamais prononcé .

À Strasbourg , où les cas de cancer sont significativement à la hausse , c'est encore un médecin , le scientifique radiologue et lanceur d'alerte Thomas Bourdrel - chercheur associé au CNRS et fondateur des collectifs « Air Santé climat » et « Strasbourg respire » - , qui tire la sirène d'alarme : « un incinérateur à CSR produit toujours énormément de pollution, même si vous mettez des filtres etc. Il y aura toujours une pollution extrêmement toxique »(3) . « Même quand on vous dit que le niveau de pollution est faible, vous pouvez avoir un nombre de particules ultrafines très élevé » , prévient-il aussi (4) . Et d'ajouter , dans un courrier qu'il nous adresse ce 6 février , « à Strasbourg on nous avait promis les meilleurs systèmes de dépollution filtre électrostatique etc ... et des dépassements fréquents en dioxines, particules fines ont déjà eu lieu , [qui] nécessitent une vigilance permanente des riverains et associations qui se fatiguent. »

On rappelle que seule une cinquantaine de Pfas au maximum est testée alors qu'on en recense 14 000 ! Dans sa brochure de propagande , Organom se targue de ce que leur four chauffera à 850°C « ce qui ne favorise pas la formation de dioxines » . On notera au passage la tournure "qui ne favorise pas" ... mais n'empêche pas ! Et là où l'incinération des déchets libère des composés semi-volatils tels les HAP (7) , autres joyeusetés cancérigènes et mutagènes capables de passer de l'état gazeux à l'état particulaire , le scientifique Francis Finot , membre de la société française de toxicologie génétique , spécialiste des impuretés génotoxiques et des effets cocktail , alerte sur ces incinérateurs à CSR , « projets inutiles et faussement écologiques » au sein desquels les Pfas réagissent avec les dioxines pour former des molécules complexes résistant à la filtration à 850°C , et rejoignant dès lors l'environnement . Il alerte aussi sur les normes de pollution auxquelles ces incinérateurs à CSR sont astreints , permettant des relargages dans l'environnement « mille fois supérieurs aux recommandations de l'OMS , et permettant de polluer légalement » (5) . Grâce aux normes , la pollution devient politiquement invisible . Quant aux Pfas , conçues justement pour résister à la chaleur , il faudrait chauffer au moins à 1 400 degrés pour les détruire (6) , soit bien au-delà des capacités de la chaudière proposée par Organom ; en dessous de cette température , elles ne font que se recombinaison et se multiplier en d'autres Pfas , relarguées dans la nature ... il s'agit bien là du scénario catastrophe d'un cauchemar que seules l'avidité de l'industriel , la nescience et la corruption des politiques peuvent être capables de nous concocter . Qui plus est , les Pfas , tant que l'on n'y touche pas et qu'elles sont prises dans le matériau qui les contient , ne sont pas une menace directe pour la santé - tant que ce matériau ne se désagrège pas ; or c'est précisément ce que va faire l'incinérateur , qui en brûlant et déstructurant ces matériaux "neutres" , va les disséminer aux 4 vents sous forme hautement toxique , i.e. va transformer des déchets non-polluants en des déchets particuliers volatils et toxiques , des poussières toxiques que chacun n'aura d'autre choix que de respirer .

Plus des mâchefers qui finiront bel et bien enfouis en pleine nature ... utilisés en remblais sous les routes qui la traversent .

LES PRECEDENTS D'ORGANOM

Qui plus est , la gestion du site de La Tienne par Organom n'est pas pour nous rassurer - euphémisme ! : à son actif , outre la pollution des terres agricoles en y œuvrant à l'épandage d'un compost blindé de plastiques (6 kg de plastiques - avec Pfas incluses - ainsi épandus dans chaque tonne de compost - lire (16) sur les délétères effets cocktail - , des pollutions gravissimes et récurrentes du Jugnon , de multiples incendies dans les casiers d'ordures(21) , et au moins 2 épisodes de pollution à l'amiante - dont nous avons découvert et révélé le premier , et dont le second a entraîné la fermeture temporaire du site - , pollutions à l'amiante de 2003 et 2019 dont le président Cristin a vigoureusement nié qu'elles aient jamais eu lieu lors de la réunion publique de Viriat (1) . Manque de bol , les faits ont été relatés dans la presse (8) & (9) . Dans le premier cas , véritable scandale de l'amiante , il s'agissait tout de même d'une pratique routinière de concassage de l'amiante à grande échelle , à ciel ouvert dans un casier lui ouvert aux quatre vents , au mépris de toute législation dans un nuage de poussières extrêmement cancérigènes et sans protection aucune , ni pour les populations alentour , ni pour le personnel ... c'est dire combien la protection des populations est la dernière roue du char dans la politique d'Organom .

Ainsi , ses 3 décideurs évoluent au civil dans les milieux de l'argent (gestion financière , trésorerie) de Perret , le maire de Viriat , en passant par Cristin le président , à Debat qui n'est jamais très loin , et qui en tant que président de la superstructure GBA (son Bourg-métropole à lui) , préside aux destinées d'un immense territoire , hors d'atteinte de la démocratie directe

Mais l'Histoire vous rattrape : Alors qu'il n'était encore qu'un opposant prétendant à la mairie de Bourg , Debat se disait pourtant opposé au projet d'incinérateur , et prit grand soin d'être vu à la manifestation du 15 décembre 2007 , point d'orgue de la contestation du projet menée par Jean-Pierre Cotton . Et d'en rajouter une couche dans la presse , excusant les conseillers généraux de gauche de ne pas en être , « retenus par une réunion sur les cantonales » (10) ...

COMMENT LE PROJET D'INCINÉRATEUR RENAÎT DE SES MÂCHEFERS

... Idem pour Perret , qui lui était déjà en poste en 2007 , favorable à l'incinérateur , il avait cependant revu sa copie le temps d'une élection , devant la levée de boucliers des électeurs , déclarant qu'il serait plus souhaitable d'orienter les déchets vers les cimenteries (!)... conscience écologique , quand tu nous tiens ! Mais ainsi participa-t-il au milieu des manifestants à la fronde anti-incinérateur du 15 décembre 2007 , qui fit sur 3 colonnes la une du Progrès .

Lancés tous deux dans la course en avant effrénée de la croissance , leur désir insatiable d'attirer toujours plus de monde et d'entreprises sur leurs communes respectives (course aux taxes , taxe professionnelle et taxe d'habitation (compensée par l'État) obligent) génère forcément toujours plus de déchets . Or la taxe d'enfouissement est sans cesse à la hausse , pour lui privilégier le fameux « réarmement industriel de la France » cher à Macron . Ainsi l'État , en bon VRP des lobbies (ou en lobby n°1) , vend-il désormais les chaudières à CSR de ses grands patrons (Suez , Véolia , Paprec and Co ...) , enfin , c'est pas si visible que ça mais c'est l'Ademe (agence d'État) qui paie en millions d'euros une bonne part incitative qui fait pencher la balance en faveur de l'incinération - au nom d'un soi-disant recyclage (des déchets en combustible) . Mais nommer un incinérateur une chaufferie parce qu'on aura greffé quelques tuyaux dessus , c'est tromper son monde . À ce compte-là , une centrale nucléaire est une chaufferie (puisqu'à St Vulbas des serres agricoles sont chauffées par la chaleur générée) , l'incinérateur de Rillieux est une chaufferie (puisque tous les immeubles alentour sont chauffés avec) , une voiture est une chaufferie , puisque l'habitable bénéficie de la chaleur générée par le moteur (et elle est pilotée par une conductrice/un chauffeur) etc.

Or , le but premier de cette installation est bien d'échapper pour partie à une taxe sur l'enfouissement de plus en plus pénalisante , avec en cadeau bonus empoisonné un combustible gratuit et libre de toute taxe sur les combustibles polluants (parce que officiellement , brûler un déchet n'est pas polluant , parce qu'il n'est pas brûlé , non non , il est "valorisé") . Et ainsi , pour bénéficier de ce carburant gratuit et d'un deuxième cadeau bonus (les 10 millions d'euros offerts par l'Ademe) , il faut une couverture écologique à l'incinérateur ; or quoi de plus simple que de chauffer de l'eau en mettant une bouilloire sur le feu ? Et en avant la propagande , vive la chaufferie vertueuse , tout le monde se frotte les mains .

Autant dire que l'accumulation des contre-vérités devrait faire bondir tout écologiste qui se respecte . Partout en France , les écologistes sont d'ailleurs vent debout contre , comme à Montpellier , où la configuration politique est exactement la même qu'à Bourg en Bresse , à savoir un maire PS (aile droite Delga-Hollande-Glucksman ayant enfanté le macronisme) qui veut son incinérateur , et des écolos EELV en faire-valoir . Sauf que là-bas , les écolos se sont rebiffés (11) et ont claqué la porte (12) ; ceux qui sont restés fidèle au Debat local - Delafosse - ont été suspendus ou radiés par leur direction nationale , et EELV présente désormais contre lui une liste aux municipales , dont le thème central est l'incinérateur à CSR .

Mais à Bourg , rien de toute cette effervescence . Rares sont ceux qui ont entendu parler d'un projet d'incinérateur ... mais d'une chaufferie vertueuse , ça oui ! Car pour invisibiliser la trahison de leur électorat - qui mandat après mandat depuis 2008 , reconduit celui qu'il considère comme un rempart fiable contre tout retour de l'incinérateur (Debat s'étant lui-même intronisé « socialiste - écologiste - démocrate » , on veut bien croire que le rempart ait de solides chevilles) , la désinformation menée par la coalition PS-EELV-01 est de tous les instants par le biais de leurs multiples médias , dans lesquels les politiques ne savent plus aligner 2 mots sans placer "vertueux" au milieu ; idem du côté d'Organom , se polissant une image d'éco-responsabilité et d'exemplarité au travers de ses brochures , et en infiltrant très insidieusement les réseaux sociaux ; jusqu'à Treffort , où un verger et une place à son nom honorent la mémoire de Jean-Pierre Cotton , mais où l'héritière de son combat , la maire Monique Wiel - encore candidate aux dernières départementales sous la bannière des écologistes - , vous vend du "vertueux" sans compter , sans gêne , sans que cet héritage semble l'obliger une seule seconde .

UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE TOTALEMENT RÉDHIBITOIRE

La Bresse est un fossé d'effondrement (un graben) coincé entre le Revermont (Jura) , les monts du Beaujolais (Massif Central) et le plateau de la Dombes , auquel Bourg est adossé . Bresse signifie boue et marécage ; de fait , à Bourg , avant d'être canalisée la Reyssouze hésitait dans une vaste zone de marais ("quartier des Brotteaux" , même sens) , avant de se frayer un lit vers le nord puis l'ouest et de rejoindre la Saône , qui elle coule vers le sud avec , selon Jules César , « une lenteur si incroyable qu'on ne peut juger à l'œil du sens de son courant » . C'est dire combien l'humidité stagnante est l'ADN de la Bresse , et le brouillard sa marque de fabrique . Ainsi , durant l'automne-hiver 2024-25 , on n'aura quasiment pas vu le soleil entre mi-octobre et novembre (17) , en décembre on ne recensait que 35 h de soleil côté Saône(18) , et en janvier (19/01/25) on aura à Bourg un épisode de neige industrielle , c.-à-d. une neige se formant sur des particules polluantes en suspension dans l'air ; quoi de plus révélateur de la mauvaise qualité de l'air déjà saturé du "bassin burgien"...

... mais vaille que vaille (et quoi qu'il en coûte) , c'est dans ce brouillard à couper au couteau , formant sur la Bresse une chape de plomb de laquelle rien ne s'échappe , c'est dans cet air humide et confiné déjà saturé des pollutions insidieuses de l'agrochimie , des transports et du chauffage , là en bordure de l'axe autoroutier Paris-Milan (A40) - à laquelle s'est depuis greffée l'A39 - et où sont brûlés chaque jour dans la purée de pois et sur 2 fois 3 voies tonne après tonne de carburants , qu'une poignée de décideurs irresponsables décrètent dans l'opacité la

plus totale l'implantation d'un incinérateur véritable disséminateur à Pfas micro-particulaires , prêts à tous les mensonges pour équilibrer favorablement leur comptes , prêts à empoisonner dans un délirant effet cocktail chaque microgouttelette sur sa microparticule de Pfas , que chaque cycliste n'aura d'autre choix que de la laisser souiller son visage , et dont chaque Bressan n'aura d'autre choix que de l'inhaler . "Brouillards toxiques" tueurs de sinistre mémoire de la vallée de la Meuse ou du smog londonien - le retour , tant qu'ils sont vertueux pour leurs finances . Jamais aucune pensée , aucun mot pour la santé des Bressans , sacrifiée sans ambages sur l'hôtel des courtes vues .

Ici plus que partout ailleurs , la « bombe à retardement sanitaire » dénoncée par les médecins unanimes de Haute Loire (26) aura été dégoupillée dans un brouillard le plus total .

UNE DÉMOCRATIE EN BERNE

Pourquoi , alors que le débat fait rage à Montpellier , à Bourg aucune voix de gauche n'ose se faire entendre sur la question ? Pourquoi , alors qu'à St Amour- Les Trois-Châteaux , Jura , seulement 20 km au nord de La Tienne , où un projet d'incinérateurs à CSR est également dans les cartons , France Nature Environnement milite et pétitionne contre , son alter-ego FNE-Ain ne moufte mot , et ne répond pas aux sollicitations ? Les fumées , elles , ne connaissent pas de frontière administrative .

Pourquoi , alors que le député Europe-Écologie-Les Verts Jean-Louis Roumégas défend un moratoire sur les incinérateurs "chaufferies" à CSR à l'Assemblée Nationale(19) , et que son parti est de toutes les luttes CONTRE cette technologie mortifère(12) , à Bourg EELV milite POUR côté mairie , tandis que le reste de ses militants s'en tient à un assourdissant silence ?

Qui a à ce point abîmé la démocratie locale ?

L'ARGUMENTAIRE OFFICIEL DÉMONTÉ

Pour Bernard Perret , maire de Viriat et 2e vice président d'Organom - délégué aux finances - , l'argument financier à lui seul suffit à rendre le projet « extrêmement vertueux »(20) , alors que tout au contraire , il consacre la soumission des politiques au diktat financier et à la carotte , primant sur la santé des populations .

Pour J.L. Roux (EELV-01) , conseiller délégué de GBA aux déchets (la voix de son maire au sein d'Organom dont il est le 4e vice président) , l'incinération (ou a-t-il dit "valorisation" ...) est préférable à l'enfouissement en terme de gaz à effet de serre (réunion publique de Viriat - aucune couverture médiatique(1)) , ce qui est hautement discutable , déjà parce que , outre qu'elle sera chargée en Pfas , dioxines , particules fines et ultra-fines , furanes , PCB , HAP et autres joyusetés , la vapeur d'eau est le premier gaz à effet de serre . Que les mâchefers produits , hautement toxiques , devront être exportés par camions pour aller pourrir la planète encore ailleurs , plus loin . Ensuite et surtout , parce que cette rhétorique ne vise , en opposant l'incinération à l'enfouissement , qu'à nous rouler dans la farine : l'une n'empêchera pas l'autre ; les CSR ne représentent qu'une partie (essentiellement les plastiques) de la montagne de déchets , partie qui sera bien vite compensée par la hausse de la population burgienne , espérée par son maire par milliers d'habitants supplémentaires , et qui ainsi produira toujours plus de déchets . Et au final ce seront l'une et l'autre , l'incinération et l'enfouissement , + l'épandage des boues d'épuration (16) , + les émissions autoroutières contigües(16) , qui renforceront l'effet cocktail des émissions mortifères .

Dans ces conditions , quid le l'AOC de poulet de Bresse , dont il existe moult exploitations alentour , même dans un périmètre resserré autour de la Tienne , quand ceux-ci seront aussi contaminés que les poissons morts du Jugnon ? Quid des œufs des habitants alentour , auxquels on avait vendu le projet écolo d'avoir des poules pour gérer leur compost(22) ? Quid des gens

eux-mêmes(22) ?!?? Quid du marché d'un million d'œufs que vient de signer le centre de sélection de la volaille de Bresse de Béchanne avec les banques alimentaires(23) , quand ce centre sera pris entre les deux feux des fumées de l'incinérateur de la Tienne (4 km au sud) et de ceux de St Amour - Les Trois-Châteaux (16 km au nord) ? Quand œufs et produits laitiers se révéleront blindés de dioxine ? Quid des jardins , des vergers , quand du jour au lendemain on viendra vous dire , comme en vallée du Rhône où Arkéma clame avoir toujours respecté les normes dans ses émissions de Pfas : ne mangez plus les produits de votre jardin(22) ?

Autres arguments que nous sortent ceux d'EELV-01 défendant l'incinérateur si cher à leur mentor : « elle (la "chaufferie"(!)) sera une réponse au problème des lixiviats » , liquides brunâtres se formant dans les casiers étanches où sont stockés (plus qu'enterrés en fait) les déchets . C'est complètement faux , puisque l'enfouissement continuera . Ce qui contrecarrerait la formation de ces lixiviats , ce serait de ne pas remplir ces casiers à ciel ouvert , dans lesquels tombe librement la pluie , et fait baigner tout le merdier dans un cloaque de bouillon de culture ; d'y installer une toiture temporaire (avec 70 millions on devrait y arriver) , et de cesser d'y accueillir des déchets tout-venants non triés pleins de déchets organiques (ce qui , eh oui , se pratique toujours) ... bref de revoir la méthode . Mais disant cela , ce n'est de toute façon pas à nous d'assurer - ni de subir - le service après vente des industriels du futur déchet .

Ou encore : mieux vaut chauffer l'hôpital avec une énergie locale qu'avec du gaz russe ... euh ben , comment vous dire , entre l'énergie fossile la plus propre , n'émettant aucune particule à la combustion , et l'incinération de CSR en dégageant des milliards , il vaut infiniment mieux l'inverse ; et au passage , l'argument culpabilisateur lourdingue vis-à-vis des victimes de Poutine n'est au mieux que le reflet de votre indécence .

Et encore : « la chaufferie permettrait de faire cesser la déforestation liée à l'enfouissement » . Là encore , pas du tout , puisque l'enfouissement continuera . Et s'il leur faut vraiment des terres où installer leurs casiers , certaines terres agricoles polluées pour des siècles par l'accumulation des produits phyto-sanitaires déversés par l'agrochimie semblent plus indiquées que la terre saine des forêts . Qui leur a dit d'aller installer leur décharge en pleine forêt ? Quelle consultation y a-t-il jamais eu avec les habitants des hameaux alentour , pour ainsi raser cette forêt par le centre , et faire n'importe quoi à l'abri des regards , poursuivant la chimère d'une discrète porte de sortie pour les reliquats du consumérisme ?

Et s'il doit vraiment être installé une chaudière à plastiques pour chauffer l'hôpital de Fleyriat (grand argument commisératif , histoire de filer la honte aux opposants incapables d'empathie envers les malades) , que ne l'installez-vous juste à côté de l'hôpital , sur le site de l'ancien incinérateur de Bourg en Bresse dont vous n'avez probablement jamais entendu parler , rue Mandrillon entre la déchetterie et la station d'épuration ? Le bâtiment est toujours là , avec sa rampe d'accès camions typique , et l'entreprise HD Distribution qui l'occupe , pour l'extension de laquelle 30 000 mètres carrés de forêt ont été abattus à la Cambuse (zone Norélan II) , sera peut-être très heureuse qu'on lui cède le terrain attenant en échange , lui aussi déboisé , pareillement empierré de tonnes de gravats et laissé à l'abandon depuis . Les économies dans vos livres de comptes seraient phénoménales , plus besoin de casser kilomètre après kilomètre de goudron pour convoier l'eau chaude jusqu'à la lointaine Fleyriat , plus de déperdition de chaleur associée ... et surtout , on verrait bien alors si nos grands démocrates urbains , si prompts à jouer de la fibre empathique et à verser dans l'emphase vertueuse quand il s'agit d'exporter la pollution hors de leurs murs , assument avec le même panache celui de l'incinérateur sous leurs fenêtres , avec ses dioxines et son cortège de milliards de microparticules aussi tueuses qu'invisibles .

On n'est pourtant pas obligé d'en arriver là . La vraie vertu serait d'utiliser les outils de communication que la démocratie nous offre pour éduquer la population , plutôt que de la noyer sous la propagande et dans l'ignorance - méthodes fascistes s'il en est - , expliquer sans relâche qu'il n'y a pas plus de solution au déchet plastique qu'au déchet nucléaire , qu'on arrive au bout d'une folie et qu'il n'est point de cycle vertueux à 360° en la matière , que "Textile 360" et son

objectif "zéro textile à l'export" n'est qu'un leurre pour détourner les textiles vers un incinérateur dont l'approvisionnement est incertain (pour peu que la communauté de communes de la plaine de l'Ain gagne son recours en justice contre Organom et claque la porte avec ses tonnes de déchets), qu'une montagne de déchets plastiques n'est pas un "gisement" comme ils disent , et certainement pas une aubaine dont il serait stupide de se passer - ou alors , quelle différence avec une mine de charbon , en trouveriez-vous un gisement par ici qu'immédiatement vous l'exploiteriez au nom de l'économie locale et circulaire , alors même que vous avez signé pour la sortie des énergies fossiles ? Quelle différence , quand le plastique est un avatar du pétrole - en infiniment pire ? Quelle vertu peut-il y avoir à se clamer rois du pétrole , parce qu'on règne sur une montagne d'ordures ?

L'ère du pastique-fantastique , c'est fini . Ne plus en consommer , ne plus dissimuler à la vue dans les forêts environnantes les montagnes de déchets , se rendre compte des odeurs pestilentielles du Feyzin local (Pont de Jugnon) , consacrer l'échec du méthaniseur et expliquer encore et encore dans les bulletins municipaux , GBA-magazine , Mag-ville , sur les panneaux d'affichage , dans les écoles combien le vrac doit être privilégié et les aberrations alimentaires abandonnées (fast food , carnisme) , ne plus endosser - comme s'é-vertue à le faire le Conseiller municipal vertueux de Bourg délégué GBA à la politique des déchets - l'habit de VRP des lobbies des énergies fossiles et du plastique en leur trouvant sans cesse de nouveaux débouchés locaux - telles ces semelles de baskets transformées en pistes cyclables ou en terrains de sport stabilisés toxiques pour les utilisateurs (ça ne s'appelle rien d'autre que de la dissémination de polluants dans l'environnement) , tel cet incinérateur à pognon passé de 35 à 70 millions d'euros , dont un tel acharnement et une telle dépense montrent bien qu'il sera là non pour assurer une transition mais pour rester , consacrant par appel d'air la dépendance aux déchets qui ne seront plus activement combattus - s'ils l'ont jamais été - mais passivement encouragés , un incinérateur qui sera obsolète dès que , demain , la température la plus élémentaire de 1400°C deviendra la norme , et qu'il faudra adapter pour beaucoup plus cher encore . Et surtout , cesser de se bercer d'illusions , car plus on met de normes sur les particules fines , plus la réponse des industriels produit des particules ultrafines , les plus toxiques , et qui restent sans seuil réglementaire(25) .

Ici sous les frondaisons , nous avons posé les bases d'une existence sereine , dépouillée , simple et pérenne , en phase avec la nature , dont si vous l'adoptiez notre planète ne connaîtrait aucun des tourments qui l'échauffent , et n'entendons précisément pas céder un pouce à vos funestes desseins colonisateurs . Polluer , c'est coloniser , c'est pourquoi nous , autochtones , naturels indigènes des confins de la Bresse et du Jura , au nom des droits des peuples premiers , entendons défendre nos bois , nos forêts et leurs peuples non-humains , nos vergers , nos jardins viagers et nos vies elles-mêmes du colonialisme antidémocratique et biocide de GBA , qui agresse la nature - que nous sommes et dont nous vivons ! - pour y exporter ses rocade , ses hélicos et ses déchets , quitte à nous empoisonner tous ! Vous ne nous aurez pas avec vos présents de pacotille , vos poubelles jaunes et grises en guise de verroteries jetées au Indios ! no pasarán ! El incinerador no pasará !!

(1) réunion officiellement enregistrée par ORGANOM , une bande-son existe donc de l'étendue de leurs mensonges

(2) <https://www.generations-futures.fr/actualites/rejets-pfas-icpe/>

(3) <https://www.francebleu.fr/grand-est/alsace-cea/strasbourg/on-veut-savoir-ce-qu-on-respire-les-habitants-du-port-du-rhin-a-strasbourg-s-inquietent-de-l-air-pollue-3514527>

(4) <https://www.francebleu.fr/infos/climat-environnement/pollution-les-experts-alertent-sur-le-danger-des-particules-ultrafines-1522944672>

(5) <https://www.radioomega.fr/podcast-omd76663>

(6) <https://www.nrpyrenees.fr/2025/03/17/chaudieres-a-dechets-faut-il-monter-la-temperature-12574534.php>

(7) Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

(8) sur le scandale de l'amiante à La Tienne , voir Le Progrès du 19/09/2003 , Ébullitions de octobre 2003 (éditions papier)

(9) <https://www.leprogres.fr/ain-01-edition-bourg-et-environs/2019/04/25/pollution-a-l-amiante-le-site-de-la-tienne-ne-receptionne-plus-les-gravats>

(10) Le Progrès du 16 décembre 2007 (édition papier)

(11) <https://leselusecologistes-montpellier.eelv.fr/2025/05/12/les-ecologistes-lancent-la-campagne-stop-csr/>

(12) <https://www.youtube.com/watch?v=D2qhEx7si1k>

(13) <https://www.zoomdici.fr/actualite/127-medecins-de-haute-loire-contre-la-chaudiere-daltriom-polignac>

(16) Une norme du taux de plastiques contenus dans les composts épandables en zone agricole ayant été introduite et fixée à 0,3 % , (= 3 kilos par tonne de compost) , les composts de La Tienne devraient être considérés comme déchets dès 2027 , sauf report ou dérogation ou revirement qui permettrait de continuer de polluer . Sur l'immense surface goudronnée où ils étaient mûris , est prévu l'épandage des boues de la station d'épuration burgienne - encore une nuisance exportée de la ville vers la campagne , de nouvelles émanations à ajouter à l'effet cocktail sur des organismes vivants déjà tous plus ou moins contaminés , effet cocktail désormais tellement imbuvable et carcinogène que la cancérologie a dû inventer un nouveau terme pour en désigner l'étendue : l'exposome .

(17) <https://www.leprogres.fr/environnement/2024/11/06/pourquoi-une-grande-partie-de-l-ain-restera-sous-le-brouillard-encore-quelques-jours>

(18) <https://www.lejls.com/environnement/2024/12/30/seulement-35-heures-d-enseillement-en-decembre#:~:text=Dans%20les%20faits%2C%20selon%20les,rapport%20%C3%A0%20la%20%C2%AB%20normale%20%C2%BB>

(19) <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QE6423>

(20) <https://groupe-ecomedia.com/ordures-menageres-dans-lain-le-vrai-faux-dorganom/>

(21) <https://www.leprogres.fr/faits-divers-justice/2021/06/15/degagement-de-fumee-c-etait-a-la-tienne>

(22) https://www.youtube.com/watch?v=m9_qz3IMEuU

(23) <https://www.leprogres.fr/economie/2026/02/24/les-banques-alimentaires-vont-acheter-un-million-d-oeufs-a-bechanne>

(24) <https://www.ameublement.com/article/3-retardateurs-de-flamme-utilises-dans-les-mousses-d-ameublement-menaces-de-restriction>

(25) [https://www.airbreizh.asso.fr/les-particules-ultrafines-puf/#:~:text=Les%20particules%20ultrafines%20\(PUF\)%2C,'une%20mol%C3%A9cule%20d'ADN](https://www.airbreizh.asso.fr/les-particules-ultrafines-puf/#:~:text=Les%20particules%20ultrafines%20(PUF)%2C,'une%20mol%C3%A9cule%20d'ADN)

(26) <https://www.change.org/p/non-%C3%A0-un-incin%C3%A9rateur-oui-au-principe-de-pr%C3%A9caution/u/32668998>